

long du Rhône. Ce Territoire, pour le Temporel, est de la Province de Languedoc & du ressort du Parlement de Toulouse. Il est aussi du Diocèse d'Uzès pour les Tailles & Subsides; mais pour le Spirituel il est d'Avignon, dont il dépendoit autrefois pour le Temporel; car on ne voit pas que les Comtes de Toulouse ni les autres Seigneurs de Languedoc aient eu aucune Seigneurie directe & utile sur ce Territoire. Les Comtes de Toulouse n'en ont jouï que parce qu'ils étoient Marquis de Provence, dont ils possédoient une partie avec la Ville d'Avignon.

PONT-SAINTE-MAXANCE, ou SAINTE MAXENCE en Latin *Pons Sanctæ Maxentia*, petite Ville <sup>1</sup> dans l'Isle de France sur la Rivière d'Oyse, à deux lieus de Senlis. Elle est fort marchande. C'est un Gouvernement particulier du Gouvernement Militaire de l'Isle de France.

PONT-SAINT-NICOLAS, ancien Pont de France dans le Bas Languedoc, sur la Rivière de Gardon, à une lieue d'Uzès & à deux de Nîmes au Nord de cette Ville. Ce Pont dont on estime fort l'Architecture est un Ouvrage des Romains.

<sup>2 CORN. DIET.</sup> PONT-SAINT-PIERRE, Bourg de France dans la Normandie, Election de Rouen <sup>2</sup>, à quatre lieus de cette Capitale, & à trois lieus d'Écouis & d'Andely, au pied d'un Bois & de la Côte du Prieuré Claustral des Chanoines Réguliers des deux Amans, en Latin *Pons Sancti Petri*. C'est le titre de la première Baronne de Normandie, & il y a haute Justice. Cette Baronne comprend en Seigneurie & en Patronage les Paroisses de PONT-SAINT-PIERRE, de SAINT-NICOLAS, de ROUMILLY, & de PITRE, toutes quatre sur la Rivière d'Andelle. On tient Marché tous les Samedis à Pont-Saint-Pierre, qui a deux Paroisses, l'une appellée Saint-Nicolas & l'autre Saint-Pierre. Le Château est dans un fond: il a plusieurs Tourelles.

PONT-SAINT-VINCENT, Lieu de France, au Duché de Bar, dans le Comté de Chavigny & dans le Bailliage de Nancy. Son Eglise Paroissiale est dédiée à St. Julien, & il y a quatre Chapelles en titre. Catherine de Lorraine, Abbelle de Remiremont, y a fondé une Maison de Bénédictines, à laquelle on a uni l'Hôpital & la Chapelle des Seigneurs qui sont les Ducs de Lorraine; mais il n'y a plus qu'un Religieux dans cette Maison. L'Hermitage de Sainte Barbe dépend de cette Paroisse.

PONT-DE-SE', petite Ville de France dans l'Anjou. La Rivière du Maine, qui passe à Angers se jette à deux petites lieus au dessous dans

<sup>3 LONGUE-</sup> la Loire <sup>3</sup>, vis-à-vis d'une Isle fort longue dans RUE, Descr. laquelle est bâtie une petite Ville avec un Château & qui prend le nom d'un Pont de pierre sur la Loire, nommé le PONT DE SE' ou LES PONTS DE SE', parce que la Loire qui a plusieurs Bras dans cet endroit a aussi plusieurs Ponts. On l'appelle en Latin *Pons-Saii*; car l'ancien nom de ce Lieu est *Saus*, ou *Saum* & quelquefois *Sæium*, ou *Seium* & en quelques titres *Sæiacum*. Ce Lieu étoit connu sous ce nom là, il y a environ sept cens ans; de sorte que c'est mal à propos que plusieurs Modernes ont nommé le Pont de SE' *Pons*, ou *Pontes Cesaris*, & quelquefois *Pons Caii* sur quelques conjectures mal tirées & sur un rapport de noms. On ne peut point absolument écrire le PONT DE CE'; mais

<sup>4 PIGANIOL,</sup> le PONT-DE-SE'. Ceux qui font venir ce nom du mot Allemand *Cee* qui signifie un Etang se trompent également. Cette petite Ville est un des plus importans passages qui soient sur la Loire. Elle fut donnée à l'Abbaye de Fontevraud par

Foulque Nera, Comte d'Anjou & par Aremburge du Maine sa femme. Cette donation fut confirmée par Henri II. Roi d'Angleterre & Comte d'Anjou, qui y ajouta la Justice & les Péages. Charles Comte de Valois & d'Anjou & Marguerite d'Anjou Sicile sa femme retirèrent cette Ville de l'Abbaye de Fontevraud en 1293, moyennant trois cens Sestiers de froment & soixante & dix livres de rente qu'ils donnèrent en échange<sup>4</sup>, l'Abbaye se réservant les Péages. Philippe de Valois, fils du Comte Charles, étant parvenu à la Couronne de France en 1328, y réunit le Pont-de-Sé, comme faisant partie du Comté d'Anjou. Cette Ville qui renferme environ trois cens soixante-seize feux est défendue par un Château. On dit que le Pont de pierre, ou plutôt moitié pierre & moitié bois, a mille pas de longueur. Ce Pont est connu dans l'Histoire par la défaite de l'Armée de la Reine Marie de Médicis & de ses Confédérés, qui étant dans un Lieu presque inaccessible en 1620, fut néanmoins mis en déroute par celle de Louis XIII. que commandoit le Maréchal de Créquy. Mrs. Samson dans leurs Remarques sur la Carte des Gaules, disent que le Pont qui est appellé dans les Commentaires de César <sup>5</sup> PONS LIGERIS, est sans difficulté le PONT-DE-SE', par où Dumnavus, Chef des Angevins, faisoit sa retraite & où il fut battu par Fabius.

PONT-SUR-SAMBRE ou PONT-QUARTES-SUR-SAMBRE, Seigneurie de France dans la Province de Haynaut. Les habitans de ce Lieu sont exempts de Mortemain; il y a un revenu en Massardarie de cinq cens livres de France, & autant de charges. Cette Seigneurie contient quinze cens quatre-vingt-six mencaudées de terres labourables, cent soixante-sept mencaudées en Pâtures ou Vergers, & trois cens quatre-vingt-sept mencaudées en Prairies ou Marais; la mencaudée est de quatre-vingt-seize Verges, & la Verge de dix-sept pieds trois quarts. Les habitans font commerce de houblon, fromages, & fils de lin. La Sambre qui y passe venant de Landrecy à Maubeuge, leur en facilite le transport. Cette Rivière y porte Batteau, & on pourroit y faire un gros Commerce de grains, de charbon & d'autres Marchandises. Elle fait la séparation de la Terre de Maubeuge d'avec celle de Bavay. Il y a à Pont-sur-Sambre un Curé particulier sans Vicaire. Son revenu fixe est une portion de dix-sols en argent, ce qui monte en tout, année commune, à trois cens soixante & quinze livres de France.

PONT-SUR-SEINE, en Latin *Pons ad Sequanam*: petite Ville de France dans la Champagne, à sept lieus au dessus de Troyes <sup>6</sup>. Louis XIII. démembra à perpétuité cette Ville de son domaine, & la donna à Louise Marguerite de Guise, Veuve de François de Bourbon, Prince de Conti, en échange de la Souveraineté de Château Renaud, que cette Princesse lui céda. Avant sa mort elle traita de cette Ville & de ses autres domaines, qu'elle vendit au Sur-Intendant Bouthillier de Chavigny. Celui-ci y fit bâtir un Château, qui mérite l'attention des Curieux <sup>7</sup>. Il est du dessin & de l'exécution de Le Muet, un des plus habiles Architectes de son tems. La première entrée de ce Château est une grande Porte à bossages, terminée par un grand fronton, chargé des Armes de Bouthillier & accompagné de deux petits Pavillons bas & quarrez. On entre par là dans une vaste Cour en face de laquelle paroît toute la façade du Château. A droite & à gauche de cette Cour, sont deux Bâtiments séparés, qui forment chacun un

<sup>5 lib. 8. c. 27.</sup>

<sup>6 LONGUER,</sup>  
Descr. de la  
France, part.  
2. p. 52.

<sup>7 PIGANIOL,</sup>  
Descr. de la  
France, t. 5.  
p. 448.

Edi-